

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### ACQUISITION DE LA PARCELLE HZ37 - PRÉEMPTION SAFER. APPROBATION

#### Séance du 29 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf septembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

#### Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Deau, M Mangon, Mme Vaccaro, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais, Mme Guillot

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Bessière à M Hélaudais

#### Secrétaire de séance : M Stephen Apoux.

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 septembre 2021  
Rendue exécutoire le : 1 octobre 2021  
Publiée le : 1 octobre 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

# Délibération du conseil municipal

Séance du 29 septembre 2021

## ACQUISITION DE LA PARCELLE HZ37 - PRÉEMPTION SAFER. APPROBATION

M Jean-Luc Trichard, Adjoint au Maire délégué Urbanisme, aménagement et paysage, transports collectifs et forêts, présente le rapport suivant.

C'est dans le cadre de la convention de surveillance et d'intervention foncière souscrite avec la SAFER, que nous sommes informés du projet de vente BAQUEY Bernard/SYTLAS Ludivine enregistrée sous le n° 33 21 3850 01.

Il s'agit d'un foncier cadastré HZ37, inscrit au Plan Local d'Urbanisme en secteur naturel Ng dans le quartier de Corbiac et qui constitue un espace de nature d'environ 1 784 m<sup>2</sup> dans le prolongement des parcelles HZ12 et HZ13 propriétés de la Ville, elles aussi classées en zone naturelle.

Aujourd'hui, dans un contexte de prise en compte des valeurs de la nature, la Ville veut poursuivre son engagement en faveur d'une amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

L'acquisition de la parcelle HZ37 s'inscrit dans une politique foncière destinée à protéger et valoriser le caractère naturel et agricole du secteur de Corbiac, futur périmètre Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PEANP) de la Ville.

Aussi, nous sollicitons le dispositif de préemption de la SAFER qui procédera à l'acquisition de ce bien au prix de 6 670,00 €.

La Ville s'engage à payer les frais de dossier de préemption à hauteur de 840 € TTC, à racheter le bien pour un montant de 6 670,00 €, et à louer la parcelle pendant une durée de 15 ans, à un agriculteur agréé par la SAFER par un bail rural, ou par une convention pluriannuelle d'exploitation agricole ou de pâturage.

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Approuve** la demande de préemption par la SAFER de la parcelle HZ37.

**Approuve** le paiement des frais de dossier de préemption pour un montant de 840,00 € TTC.

**Approuve** le rachat de la parcelle HZ37 pour un montant 6 670,00 €.

**Autorise** Monsieur le Maire, ou en son absence son représentant légal, à procéder à la demande de préemption de ce bien et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

**Impute** la dépense relative au paiement des frais de dossier de préemption sur les crédits de l'exercice 2022, article 6228, et la dépense relative au rachat de la parcelle HZ37 sur les crédits de l'exercice 2022, article 2111.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 29 septembre 2021

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat



HZ37

579

Echelle : 1/1500

24/08/2021



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)**

**Utilisateur : Desrosier Céline**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_127
Date de la décision :	2021-09-29 00:00:00+02
Objet :	ACQUISITION DE LA PARCELLE HZ37 - PRÉEMPTION SAFER. APPROBATION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.3 - Droit de preemption urbain
Identifiant unique :	033-213304496-20210929-DG21_127-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20210929-DG21_127-DE-1-1_0.xml	text/xml	882
Nom original :		
DG21_127.pdf	application/pdf	1141759
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20210929-DG21_127-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1141759

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 octobre 2021 à 10h00min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 octobre 2021 à 10h00min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 octobre 2021 à 10h00min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 octobre 2021 à 10h00min53s	Reçu par le MI le 2021-10-01